



PHOTO RUEFRONTENAC.COM

Loto-Québec a fait légaliser le jeu en ligne sous de faux prétextes, soutient un expert en jeu pathologique associé au site jeuonline.ca. Celui-ci a analysé les quelque 2000 sites qui existent sur le marché canadien et il en conclut que ces sites sont pour la plupart légitimes et réglementés.

Valérie Dufour
dufourv@ruefrontenac.com

«À la lumière de ce que j'ai pu constater, ça donne l'impression que Loto-Québec a présenté des chiffres qui exagéraient nettement la menace des sites de jeu en ligne. (...) Je crois que c'est une question de relations publiques et que la société d'État voulait promouvoir son projet en donnant l'impression qu'il y avait urgence», soutient le docteur en psychologie Jean Leblond, qui se spécialise dans la dépendance au jeu et qui a agi comme témoin-expert dans le recours collectif intenté par des victimes d'appareils de loterie-vidéo.

En preuve, M. Leblond cite le communiqué émis par Loto-Québec le 3 février 2010 lors du lancement de son projet en février dernier. «Il faut savoir que les Québécois ont actuellement accès à plus de 2000 sites de jeu en ligne illégaux, non réglementés et dont l'intégrité est souvent douteuse», soutenait à l'époque la société d'État.

20 manufacturiers détiennent 75% du marché

En examinant la base de données du site Online.CasinoCity.com, Jean Leblond a répertorié 2001 sites de jeu en ligne et il a pu remarquer que plusieurs de ces sites appartenaient aux mêmes opérateurs. «On peut créer trois ou quatre portails destinés à des clients différents, mais ils mènent les gens au même endroit», signale-il. Le spécialiste a aussi déterminé que la plupart de ces sites utilisaient des logiciels fabriqués par une vingtaine de manufacturiers.

Dans les faits, ces 20 compagnies accaparent 75% de ce marché, note l'expert. Il est vrai, note-t-il, que les entreprises qui développent des logiciels ou qui offrent des jeux en ligne sont pour la plupart enregistrées dans des juridictions échappant au contrôle des gouvernements tels l'archipel d'Antigua et Barbua, les Antilles néerlandaises, l'île d'Alderney, l'île du Man, Gibraltar, Kahnawake, Malte ou le Costa Rica. Cela dit, M. Leblond ajoute que ces fabricants sont aussi «investigés et

certifiés par d'autres organismes» et que les gouvernements ont un pouvoir réel sur ces organismes.

C'est le cas de la World Lottery Association. Les 20 manufacturiers font partie de cet organisme ou sont des filiales d'une compagnie qui en est membre. Or la WLA est un organisme international qui regroupe la plupart des corporations de loterie d'État de la planète, dont Loto-Québec. «Les membres sont des composantes gouvernementales. Les membres associés sont des entreprises privées qui ont la confiance des sociétés d'État inscrites à la WLA. La WLA leur accorde des certificats de conformité eu égard à sa politique de jeu responsable», précise M. Leblond.

Partenaires d'affaires de longue date

«L'image du monde du jeu en ligne, comme étant un foisonnement de compagnies obscures, n'est pas exacte. Bien sûr, pour le joueur novice, une grande prudence s'impose. Mais force est d'admettre que les promoteurs du jeu en ligne sont d'abord et avant tout des partenaires d'affaires de longue date des sociétés d'État qui exploitent le jeu», conclut Jean Leblond.

SUITE PAGE 3

EN MANCHETTES

Politique | Mathieu Boivin

Marc Bellemare fustige la commission et son commissaire

Marc Bellemare qualifie la commission Bastarache de «cirque pitoyable» et de «spectacle désolant», écorchant au passage le commissaire lui-même, qu'il qualifie de «complaisant» envers les «attaques déloyales et les insinuations malveillantes (des) procureurs de la commission et (des) trois avocats du premier ministre».

SUITE PAGE 2

Cinéma | Maxime Demers

Mettre fin au cycle de la colère

Denis Villeneuve pouvait difficilement rêver d'un meilleur baptême pour son nouveau film. Incendies, inspiré de la pièce du même titre de Wajdi Mouawad, arrive en effet sur nos écrans vendredi après avoir été chaleureusement applaudi dans les prestigieux festivals de Toronto, Telluride et Venise.

SUITE PAGE 5

Tennis | Mario Brisebois

Tétreault et Dubois éliminées à Québec

C'est terminé pour les Québécoises au Challenge de tennis Bell, à Québec, qui offre 20 000\$ en bourses.

SUITE PAGE 7



Marc Bellemare fustige la commission et son commissaire

Marc Bellemare qualifie la commission Bastarache de «cirque pitoyable» et de «spectacle désolant», écorchant au passage le commissaire lui-même, qu'il qualifie de «complaisant» envers les «attaques déloyales et les insinuations malveillantes (des) procureurs de la commission et (des) trois avocats du premier ministre».

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

Dans une déclaration faite devant les médias, jeudi matin, M. Bellemare a soutenu que le déroulement des audiences des derniers jours confirmait ses appréhensions au sujet de la commission.

Il a déclaré que les avocats du gouvernement, du premier ministre et du Parti libéral se sont «employés à détruire ma réputation de toutes les façons possibles, en multipliant les attaques déloyales et les insinuations malveillantes, sous l'œil complaisant du commissaire».

Cirque pitoyable

Il a dit «comprendre et partager l'indignation» de dizaines de milliers de Québécois «qui suivent les travaux de cette commission en direct à la télévision et qui se demandent à quoi rime ce cirque pitoyable, financé à coups de millions à même leurs impôts».

Il a estimé que «les procureurs de la commission et les trois avocats du premier ministre (sic) ont bien peu d'intérêt à rechercher la vérité sur les influences indues exercées par les collecteurs de fonds du PLQ dans le processus de nomination des juges».

Garder confiance

L'ex-ministre de la Justice a enjoint le public de garder confiance en l'intégrité du système de justice québécois, «qui n'est pas parfait, mais (qui) est certainement bien meilleur que le spectacle désolant qui se déroule ici».

Il a aussi cru bon de rappeler qu'il avait, à l'époque, été nommé par le premier ministre lui-même en raison de ses qualités d'honnêteté et d'intégrité. «À plusieurs reprises durant mon mandat, il a louangé mon travail», a-t-il fait valoir.

Invité par la commission à revenir répondre à des questions à propos

du carton sur lequel il a pris des notes, et sur lequel un scientifique a effectué une tentative — non concluante — d'expertise en datation, M. Bellemare n'a pas caché son exaspération lors de l'interrogatoire. Il a répondu sèchement au procureur en chef de la commission, Me Giuseppe Battista, qui cherchait à savoir pourquoi certaines lignes avaient été écrites plus tard que l'essentiel du texte figurant sur le document.

«Je ne suis pas prêt à accepter que les lignes (en question) ont été écrites après, ni qu'elles aient toutes été écrites en même temps, a-t-il soutenu. Je suis catégorique que ce document a été écrit entre le 27 avril et le 2 mai 2004, (et que) le principal a été écrit (le 27 avril). Mais avec un, deux ou trois stylos, et en combien de fois, je ne peux pas le préciser.»

Frondeur, l'ex-ministre a indiqué qu'il était même «possible» que les quelques lignes précisant ses allégations d'influence dans la nomination de juges aient été rédigées «avant le reste».

Rappelons que l'expert en datation de document Luc Brazeau avait indiqué, mercredi, qu'il était impossible de déterminer si le document

dans son ensemble avait bel et bien été rédigé au printemps 2004. Il avait assuré que certaines lignes, celles où M. Bellemare allègue qu'il a parlé trois fois au premier ministre Charest des «pressions colossales» des argentiers Franco Fava et Charles Rondeau, avaient été écrites avec un stylo différent du reste. Mais il n'avait pu dire si elles avaient été écrites longtemps avant ou après.

Dans son témoignage initial, le 24 août, l'ex-ministre de la Justice avait effectivement admis que les notes figurant sur le carton avaient été rédigées en quelques jours. Jeudi, il a précisé que les quelques ajouts s'expliquaient par le fait qu'après les premières inscriptions constituant l'essentiel du document, faites dans l'agitation du soir de sa démission, il avait passé quelques jours à la maison. «J'ai eu le temps de penser et j'ai ajouté des choses bizarres qui se sont passées pendant mon mandat», a-t-il prétendu.

Projet pilote pour réduire la consommation d'eau

La Ville de Montréal a dévoilé jeudi un projet pilote visant à diminuer l'usage de l'eau par les industries, les commerces et les institutions, responsables à eux seuls de plus de 40% de la consommation d'eau sur son territoire.

Louis M. Gagné

gagnel@ruefrontenac.com

Le projet d'une durée de trois mois, élaboré en collaboration avec le Centre des technologies de l'eau (CTE) associé au Cégep de Saint-Laurent, consiste à réduire les mauvaises pratiques et à améliorer l'efficacité de l'usage de l'eau potable en établissant un bilan de consommation d'eau de trois organismes montréalais, soit Héma-Québec, le YMCA Saint-Laurent et le Centre d'hébergement de Saint-Laurent.

Le CTE installera dans ces trois établissements des débitmètres pour mesurer le volume d'eau qu'ils consomment. Il repérera les lacunes et suggérera des améliorations à apporter aux réseaux et à l'équipement des organismes, de même qu'à leurs habitudes de consommation, pour économiser la ressource.

Cette collaboration, qui nécessite un investissement de 9000\$ de la part de la Ville, tire son origine d'un

projet réalisée au Cégep de Saint-Laurent. Ce projet, à terme, a permis d'atteindre entre 2006 et 2010 une réduction quotidienne de la demande en eau de 52% par personne.

La Ville souhaite ainsi sensibiliser cette clientèle à l'importance de préserver la ressource et maintenir le fonctionnement optimal de ses infrastructures de production, a affirmé en point de presse Richard Deschamps, responsable des grands projets, du développement économique, des infrastructures et de la voirie au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Gaspillage d'eau potable

La consommation en eau potable est des plus problématiques dans la métropole. Les Montréalais consomment deux fois plus d'eau quotidiennement par habitant que la moyenne des villes canadiennes. Le piètre état des conduites, les mauvais usages de l'eau dans les industries, commerces et institutions et le

faible coût apparent de la ressource sont les causes de ce gaspillage.

L'objectif de la Ville est de réduire la consommation d'eau potable sur son territoire afin de diminuer sa production de 15% d'ici 2015 par rapport à l'année 2000. Cette production a baissé de 7% entre 2000 et 2009 en passant de 727 millions à 675 millions de mètres cubes.

Cette baisse est attribuable aux investissements de centaines de millions de dollars effectués depuis 2002 par l'administration Tremblay dans le réseau. Plus de 133 M\$ ont ainsi été investis en 2009. Quelque 100 M\$ d'investissements sont prévus au budget de la Ville en 2010, ce qui permettra de réparer à peine 1% du réseau.

Les industries, les entreprises et les institutions consomment quelque 40% de l'eau produite. On estime que la consommation résidentielle représente 20% de l'eau consommée sur le territoire montréalais. Les 40% restants découlent de pertes dues à la vétusté des infrastructures souterraines. Ces pertes sont estimées à quelque 800 000 m³ d'eau par jour, soit l'équivalent de la consommation quotidienne enregistrée à Paris.

Fermeture de la raffinerie Shell



PHOTO D'ARCHIVES

La requête en injonction permanente du Syndicat REJETEE

Les 500 travailleurs de la raffinerie Shell de Montréal-Est, dont la fermeture est prévue vers la fin novembre, viennent de perdre une autre bataille pour empêcher le démantèlement des équipements de production.



Dans une décision rendue jeudi matin en Cour supérieure, le juge Yves Poirier a rejeté la requête en injonction permanente du Syndicat des employés de la raffinerie Shell (SCEP-FTQ, section locale 121) visant à empêcher la fermeture de la raffinerie.

«Le tribunal comprend la démarche du syndicat, mais Shell est en droit de préserver ses actifs comme elle le désire», a statué le juge.

Le syndicat avait demandé le maintien permanent, au-delà du 10 septembre, de l'ordonnance de sauvegarde provisoire visant à empêcher le démantèlement de la raffinerie vieille de 75 ans.

Le syndicat n'a pas dit son dernier mot

Réaction immédiate du président du syndicat, Jean-Claude

Rocheleau: «Nous sommes très déçus et nous trouvons vraiment dommage qu'on ne nous permette pas de préserver les équipements. Cela risque de rendre encore plus difficile de trouver un acheteur prêt à reprendre la production.»

«Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot. Nous continuons de croire que la raffinerie pourrait être vendue à un acheteur. Il y en a encore quatre ou cinq qui se montrent intéressés, à la condition cependant que Shell accepte de vendre, ce qui est loin d'être acquis», a confié le président du syndicat en entrevue à Rue Frontenac.

Le permis de démolir

Tout en s'accrochant à un mince filet d'espoir, les travailleurs attendent avec impatience la décision de la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Rocheleau.

«C'est la ministre qui a le pouvoir de refuser d'accorder le permis de démolition de la raffinerie aux dirigeants de Shell. Si elle n'accorde pas le permis, Shell ne peut rien faire. Mais si elle donne le feu vert à la démolition, la ministre risque de causer des dommages irréparables», prévient Jean-Claude Rocheleau.

Il ajoute: «On espère qu'elle va prendre le temps de bien réfléchir avant de faire un geste qui irait à l'encontre des besoins du marché.

On souhaite aussi qu'elle va trouver du temps pour nous informer de ses intentions.»

Il plaide que la sécurité énergétique du Québec s'en trouvera menacée, avec la présence de seulement deux raffineries: Suncor (Péto-Canada) et Ultramar, à Saint-Romuald.

«On a besoin d'une troisième raffinerie et il faut sauver celle que Shell veut abandonner», insiste le syndicaliste.

Il met de la pression sur le gouvernement Charest pour «élargir le débat en comité parlementaire».

Le climat est morose

De leur côté, les 500 travailleurs de la raffinerie vivent des moments de grande angoisse. La moitié des unités de production sont désormais fermées et il est prévu que la production cessera définitivement à la mi-octobre.

Des travaux de décontamination vont débuter début novembre, et à la fin novembre, tous les travailleurs perdront leur emploi.

«Le climat est morose», reconnaît Jean-Claude Rocheleau.

Selon lui, à peine 10% des travailleurs se sont trouvés un autre emploi, au Québec ou dans l'Ouest canadien.

«Nous sommes à négocier le protocole de fermeture et de licenciements avec la direction de Shell. On est rendus là», laisse tomber le président du syndicat.

SUITE DE LA UNE

«Il n'y a pas tant d'opérateurs que cela et beaucoup de ces opérateurs ont des liens avec la World Lottery Association. C'est de la poudre aux yeux. Loto-Québec a réussi à obtenir la légalisation du jeu en ligne sous de faux prétextes. Les arguments invoqués ne sont pas valides», croit le porte-parole de la Coalition EmJEU, Alain Dubois.

Il croit que la mise sur pied d'un «vrai comité de suivi» indépendant et formé de spécialistes aurait permis de débusquer cette information. «Mais il aurait fallu évaluer les impacts éventuels de la légalisation avant que l'offre soit mise de l'avant. On nous a dit qu'il fallait faire vite pour lancer le site, mais la vérité est qu'il n'y avait pas urgence.»

Ni Loto-Québec ni le ministre des Finances n'ont voulu commenter les conclusions de Jean Leblond. «Je n'ai aucun commentaire à faire sur les écrits de M. Leblond», a indiqué la directrice corporative des relations de presse de Loto-Québec, Marie-Claude Rivet.

Au cabinet de Raymond Bachand, on a indiqué que le ministre ne voulait pas se prononcer sur la question. Son attachée de presse a cependant précisé qu'il fallait bien faire la distinction entre les opérateurs et les fournisseurs de jeu en ligne. «Opérer un site de jeu en ligne au Québec est illégal. Il n'y a que Loto-Québec qui a l'autorisation de le faire», a précisé Catherine Poulin.

EN DIRECT
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application



Le président de Triglobal radié à vie

Themis Papadopoulos, personnage central d'une débâcle financière qui a coûté 86 M\$ à des investisseurs québécois avec des placements offshore, ne pourra plus jamais exercer le métier de courtier en épargne au Québec. Il est radié à vie.



Rue Frontenac a appris que le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (CDCSF) a communiqué sa décision aux parties jeudi, et a obtenu une copie du document devant être rendu public plus tard.

Le syndic de la Chambre de la sécurité financière, représenté par l'avocat Paul Déry-Goldberg, avait réclamé la radiation permanente du président de la société Triglobal lors d'une audition tenue il y a deux semaines. Le principal intéressé ne s'est présenté à aucune des audiences du Comité.

Selon certaines informations non confirmées, M. Papadopoulos se serait réfugié en Grèce dès l'éclatement de l'affaire Triglobal, en décembre 2007.

Bien qu'il soit au cœur de pertes de plus de 86 M\$, M. Papadopoulos n'était accusé devant le CDCSF qu'en lien avec les gestes posés envers neuf investisseurs québécois, qui ont perdu 2,7 M\$ dans l'aven-

ture. M. Papadopoulos ne fait l'objet d'aucune autre accusation.

Le syndic lui reprochait d'avoir usurpé le rôle de conseiller en valeurs mobilières en sollicitant ces personnes pour l'achat d'actions ou de placements sous forme de prêts aux îles Caïmans et aux Bahamas, alors qu'il ne détient pas les autorisations pour ce faire.

«L'intimé était présenté aux consommateurs comme étant le propriétaire de Triglobal, cabinet d'investissement. Il se présentait lui-même comme gestionnaire de capital et recommandait ces placements à ses clients, leur faisant valoir, de façon générale, que ces placements étaient même plus en sécurité que ceux confiés à une banque», explique le Comité dans sa décision écrite.

«La certification de l'intimé ne lui permettait pas de fournir des renseignements ou de formuler une recommandation à l'égard d'un

produit financier qui n'était pas couvert par les certificats qui lui ont été délivrés», ajoute-t-il.

Le CDCSF a considéré des facteurs aggravants lorsqu'est venu le temps de choisir la sanction appropriée. «La gravité objective de ces fautes ne fait aucun doute, allant au cœur même de la profession et portant atteinte directement à l'image de la profession. Comme le procureur de la plaignante le souligna, ces infractions sont devenues un véritable fléau dans la profession.»

Le gouvernement québécois a placé Triglobal sous tutelle en décembre 2007. Ses comptes connus et ceux de M. Papadopoulos et de plusieurs autres personnes ou sociétés sont bloqués depuis ce temps.

L'Autorité des marchés financiers a annoncé mercredi qu'elle demandera au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, pour une onzième fois depuis l'éclatement du scandale, la prolongation de l'ordre de blocage pour encore 120 jours. L'audition est prévue pour le 1^{er} octobre.

Plus de pauvres que jamais aux États-Unis

La récession a frappé fort aux États-Unis, on le savait. Mais les résultats de la dernière enquête du US Census Bureau chez nos voisins du sud révèlent l'ampleur du désastre humain.



Selon les données qui viennent d'être rendues publiques, le nombre des personnes qui vivaient en 2009 sous le seuil de la pauvreté atteint désormais 43,6 millions. C'est presque quatre millions de plus que les 39,8 millions qui étaient recensés en 2008.

En un an seulement, le pourcentage des Américains vivant sous le seuil de la pauvreté est passé de 13,2% à 14,3%.

Ce pourcentage est le plus élevé depuis 1994. Il est toutefois inférieur de 8,1% par rapport à celui de 1959, la première année au cours de laquelle les premières données à ce sujet ont été recueillies.

Néanmoins, à 43,6 millions de personnes, c'est en chiffre absolu le plus grand nombre de personnes qui, aux États-Unis, vivent sous le seuil de l'indigence.

Et quel est ce seuil? Un gros 21 954\$ de revenu par année pour une famille de quatre personnes (deux adultes, deux enfants), tel que défini par le Office of Management and Budget. Le revenu moyen d'un

ménage américain se situe à 49 777\$ par année.

Cette augmentation du taux de pauvreté aux États-Unis est le résultat direct de la crise, qui a poussé au chômage des millions d'Américains. Le nombre de chômeurs atteint maintenant 14 millions.

Les données montrent également – et on ne s'en étonnera pas – que la pauvreté frappe davantage les

Noirs et les Hispaniques. Dans les deux cas, leur pourcentage dépasse les 25%.

Le même rapport montre aussi que le nombre de personnes qui ne disposaient pas d'une assurance pour couvrir leurs frais médicaux atteignait dorénavant 50,7 millions. C'est 4,4 millions de plus que l'année précédente. Leur pourcentage atteint maintenant 16,7%.

Merci aux golden boys de Wall Street qui, avec leurs produits dérivés liés aux hypothèques à haut risque, sont à l'origine d'un aussi vaste dégât.

À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine
les chroniques DÉTENTE

La Bande des vins

Les BELLES ANCESTRALES

JEUX VIDÉO

CARNETS DE VOYAGES

POSTE D'ÉCOUTE

LE WEEK-END



Denis Villeneuve pouvait difficilement rêver d'un meilleur baptême pour son nouveau film. *Incendies*, inspiré de la pièce du même titre de Wajdi Mouawad, arrive en effet sur nos écrans vendredi après avoir été chaleureusement applaudi dans les prestigieux festivals de Toronto, Telluride et Venise.



On rencontre Denis Villeneuve dans un chic hôtel du Vieux-Montréal cinq jours après que son film a été ovationné à la Mostra de Venise. Entre-temps, le cinéaste québécois a fait une escale de quelques heures au Festival de Telluride, aux États-Unis, où *Incendies* a été aussi bien accueilli qu'à Venise. Et trois jours après notre entretien, le cinéaste de 42 ans sautait dans un autre avion pour aller présenter son long métrage au Festival de Toronto.

Bref, Villeneuve dort peu et court beaucoup ces jours-ci. Mais l'accueil qu'il reçoit du public partout où il présente son film en vaut largement le coup.

«Un *standing ovation* de dix minutes (comme celui reçu à Venise), c'est la première fois que je vivais cela», raconte le réalisateur de *Polytechnique*, *Maelström* et *Un 32 août sur Terre*.

«Je constate que le film a une portée universelle grâce au texte de Wajdi (Mouawad) et cela me touche beaucoup. J'ai toujours ap-

proché le texte avec une grande humilité parce que je trouve que la pièce est une grande œuvre. Et voir la réaction du public à Venise et à Telluride m'a rassuré. Ça prouve qu'ils ont compris ce qu'a voulu dire Wajdi dans sa pièce. J'avais une responsabilité énorme envers le texte de Wajdi.»

Le choc

Ce texte de Mouawad l'habite depuis plusieurs années déjà. En voyant la pièce sur la scène du Quat'Sous il y a six ans, Villeneuve a eu un vrai coup de foudre. Et il a su tout de suite qu'il voulait en faire un film.

«Ç'a été instantané, se souvient-il. C'est la première fois que ça m'arrive de façon aussi claire. J'ai été hanté par *Incendies* à partir de la première minute de la pièce. J'ai été marqué par la façon dont Wajdi y aborde le thème de la colère, cette colère transmise de génération en génération dans une même famille ou un même pays. Et j'avais beaucoup aimé l'espoir que véhiculait le texte en évoquant la possibilité de mettre fin au cycle de la colère et de la violence qu'elle provoque.»

Tragédie grecque campée entre Montréal et le Moyen-Orient, *Incendies* raconte l'histoire de Jeanne (Méliissa Désormeaux-Poulin) et Simon (Maxim Gaudette), des jumeaux qui apprennent, à la mort de leur mère (Lubna Azabal), que leur père est encore en vie et qu'ils ont un demi-frère qui pourrait lui aussi être toujours vivant. Suivant

la demande du testament de leur mère, Jeanne et Simon se lancent à leur recherche dans leur pays d'origine, au Moyen-Orient. Ils y découvriront un pays ravagé par la guerre et un passé familial des plus lourds.

Denis Villeneuve a situé l'action de son film dans un espace imaginaire, un pays du Moyen-Orient qui n'est jamais nommé et sa capitale, baptisée Daresh. Un pari risqué qui lui permettait de se libérer de toute responsabilité historique.

«La pièce était comme ça et j'ai eu la tentation de changer Daresh pour Beyrouth, mais je crois que ça aurait été une grave erreur, admet le cinéaste. J'ai beaucoup réfléchi à cela et c'est une des raisons pour lesquelles ç'a été si long à écrire. Je me suis posé beaucoup de questions, mais j'ai fait le pari de placer l'histoire dans un espace imaginaire comme l'avait fait Costa-Gavras dans *Z*. Sinon, je crois que je me serais cassé la gueule si j'avais situé l'histoire à Beyrouth.

«Le tour de force de Wajdi a été de prendre des éléments clés de la guerre du Liban et de les sortir de leur contexte pour les transposer poétiquement dans la pièce. Ça devient ainsi universel. Et si je ne respectais pas cela, j'allais à l'encontre du propos de la pièce, qui suggère une réflexion sur la colère plutôt que de la provoquer.»

Des mots aux images

La version de la pièce qu'a vue Villeneuve au Quat'Sous était très minimaliste: une petite scène dénudée, quelques chaises et les acteurs. Le cinéaste a donc eu la possibilité de repartir de zéro en construisant ses images à lui à partir du texte de Mouawad.

«Les images me sont vite venues en tête, explique Villeneuve. La première scène du film (qui montre des enfants soldats se faisant raser la tête avant d'être envoyés au combat) est venue très rapidement. C'est une des scènes que j'ai écrites en premier et je l'ai fait lire à Wajdi pour le convaincre des possibilités du cinéma. C'est le genre de scène qui n'est, bien sûr, pas dans la pièce et qui est tellement une inspiration de la pièce. Je pense que

ça l'a rassuré. Il a vu que je voulais faire quelque chose de totalement différent, un autre objet que la pièce. Et je dois dire qu'il a été très généreux en me donnant carte blanche.»

Le travail d'écriture du scénario s'est échelonné sur quelques années, avec quelques interruptions parce que Villeneuve a également réalisé *Polytechnique* pendant cette période: «Ç'a été long aussi parce que j'ai eu beaucoup de questionnements et de recherche qui a été faite, parce que c'est une culture que je ne connaissais pas. Mais j'ai beaucoup appris. Je n'aurais pas été capable d'écrire cela avant. J'ai travaillé avec Valérie Beaugrand-Champagne, qui m'a relu à plusieurs reprises. Elle posait un regard d'instructeur. Elle m'a beaucoup appris à réécrire une scène, à faire une mise en scène plus raffinée, à approfondir les personnages et les relations entre eux. Je ne savais pas faire cela avant. J'y allais instinctivement. Mais pour *Incendies*, c'était nécessaire. Je n'aurais pas pu faire ce film avant. Pas comme ça en tout cas.»

Le tournage, qui s'est déroulé en grande partie en Jordanie, a été complexe et ardu. Pour la première fois de sa carrière, Villeneuve a travaillé avec des acteurs non professionnels recrutés sur place. Et les moyens dont il disposait (une quarantaine de jours de tournage, un budget de 6,5M\$) étaient limités pour ce qu'il avait en tête.

«C'est un film très ambitieux et si ce n'étais pas mon quatrième, je me serai cassé la gueule, avoue Villeneuve. Avec l'horaire que j'avais, je n'aurais pas été capable de le faire. J'ai été capable parce que j'avais beaucoup appris avec le tournage de *Polytechnique*; j'ai encore beaucoup à apprendre, mais je commence à avoir de l'expérience. Mais on tournait vite, très vite. Je n'avais jamais tourné aussi vite. Je voulais aussi travailler avec une certaine technique de tournage avec la steady cam qui est un appareil extrêmement narratif qui permet aussi d'être en intimité avec le personnage tout en étant dans l'action.



Avec 13 victoires en 38 décisions l'hiver dernier, Carey Price a connu une saison passablement houleuse. D'autant plus que pendant qu'il accumulait les défaites, Jaroslav Halak, lui, en profitait pour connaître la meilleure campagne de sa carrière.



L'homme masqué de Bratislava est devenu le numéro un devant le filet du Canadien, et il l'est également devenu dans le cœur des partisans montréalais.

Voilà qui vient ajouter au défi. Non seulement Price doit faire oublier sa dernière campagne, mais il doit aussi faire oublier Halak, à qui 5000 personnes sont allées dire au revoir, il y a quelques semaines, dans un centre commercial de l'ouest de la métropole.

«Jaro a gagné tout ce respect en jouant bien. De mon côté, j'ai appris que tous les moments difficiles ont une fin. Et que lorsqu'un moment comme ceux-là surviennent, on doit travailler plus fort pour s'en sortir.»

Jouer sans plaisir

Mais une période creuse à Montréal n'est pas comparable à une période creuse dans l'une ou l'autre des 29 autres villes de la LNH. Une réalité que le jeune homme de 23 ans a vite comprise.

«Montréal est une ville dure. Il est difficile d'y grandir, car tu dois le faire rapidement, estime-t-il. J'ai traversé des périodes difficiles au cours des deux dernières saisons.

À certains moments, j'ai perdu le plaisir de jouer.

«Lorsque ça m'est arrivé, j'ai dû m'arrêter pour me rappeler la chance que j'avais de gagner ma vie en gardant les buts. Mes parents, des gens très terre à terre, ont également été d'un grand soutien.»

On lui a alors fait comprendre qu'il n'était pas le premier à vivre ce genre de situation. Que même les plus grands de la profession avaient, un jour ou l'autre, connu les mêmes problèmes.

«L'expérience ne s'achète pas. Il arrive plusieurs fois, au cours d'une carrière, qu'un gardien ait l'impression de se retrouver devant un filet

de soccer à tenter d'arrêter des rondelles de la grosseur d'un pois. C'est arrivé à tout le monde. Aussi bien à Patrick Roy qu'à Martin Brodeur.»

Tous derrière lui

S'il devra à nouveau gagner le cœur des partisans, Price peut se consoler en sachant que ses coéquipiers n'ont pas le moindre doute sur ses capacités à rebondir.

«Jaro a accompli de l'excellent boulot pour nous, mais Carey a montré qu'il avait gagné en maturité, ce qui est de bon augure pour la saison qui vient», a souligné Brian Gionta.

Même son de cloche du côté de Maxim Lapierre, qui semble avoir une confiance aveugle envers son bon ami.

«Nous sommes tous derrière lui. Nous savons qu'il peut être à la hauteur et qu'il a énormément appris de la saison dernière.»

D'ailleurs, Jacques Martin a tôt fait de remarquer que le courant passe plus que jamais entre Price et le reste de l'équipe.

«Il sait mieux apprécier ses coéquipiers et ceux-ci le lui rendent bien. Peu importe la situation, la pression accompagne toujours la position de gardien de but. À cause des épreuves qu'il a dû traverser, Carey a aujourd'hui une meilleure compréhension de ce qu'il doit faire pour connaître du succès.»

Ne lui reste plus qu'à le démontrer sur la patinoire.



À lire aussi sur RueFrontenac.com ▶

- Capitaine du Canadien — Martin considère cinq candidats
- Scott Gomez: «Gionta serait le meilleur gars pour jouer le rôle de capitaine»
- Cammalleri : «On a plusieurs leaders»
- 58 joueurs au camp du Canadien
- Canadien — Sous le signe de la continuité



C'est terminé pour les Québécoises au Challenge de tennis Bell, à Québec, qui offre 20 000\$ en bourses.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Après avoir respectivement éliminé les quatrième et septième têtes de série en première ronde, Valérie Tétreault, classée 179^e mondiale, et Stéphanie Dubois, 150^e, ont courbé l'échine jeudi soir.

Dommage parce qu'une place dans la ronde des demi-finales, en fin de semaine, était à leur portée. Si elles l'avaient emporté au deuxième tour, elles se seraient affrontées en quarts, vendredi.

Toujours est-il que Tétreault s'est inclinée en deux manches de 6-3 et 6-4 face à l'Américaine Christina McHale, 112^e.

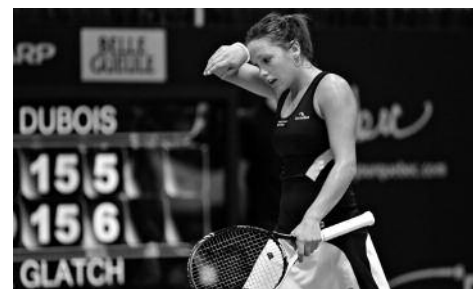
Dubois a quant à elle baissé pavillon 7-5 et 6-2 aux dépens d'Alexa Glatch, une qualifiée occupant le lointain 369^e rang.

Rebecca Marino, une raquette de Vancouver s'entraînant au centre national, à Montréal, reste donc la seule survivante parmi les Canadiennes qui étaient inscrites au tableau principal du simple, elle qui a éliminé la première tête de série, la Française Marion Bartoli.

Le tableau des quarts de finale mettra donc aux prises: la Canadienne Rebecca Marino contre l'Américaine Bethanie Mattek-Sands; la Tchèque Lucie Safarova face à l'Américaine Melanie Oudin;

les Américaines Alexa Glatch et Christina McHale; ainsi que la Suédoise Sofia Arvidsson et l'Autrichienne Tamira Paszek.

Safarova et Mattek-Sands ont été finalistes lors des deux dernières années, perdant respectivement aux mains de la Hongroise Melinda Czink (qui avait évincé la Blainvilloise Aleksandra Wozniak en demi-finale) et de la Russe Nadia Petrova (championne déchue à l'étape des quarts aux mains de Czink, il y a un an).



Les Québécoises Stéphanie Dubois (ci-dessus) et Valérie Tétreault (ci-contre) ont tiré leur révérence à l'étape des huitièmes de finale.

PHOTOS PASCAL RATTHÉ



Les Américaines Christina McHale (ci-dessus) et Alexa Glatch (ci-dessous) ont cassé le party des Québécoises.

PHOTOS PASCAL RATTHÉ



Martin Laurendeau mise sur la jeunesse en coupe Davis

C'est sous la signe de la jeunesse que le Canada amorcera vendredi son affrontement contre la République dominicaine en coupe Davis, à Toronto.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Le capitaine Martin Laurendeau a sélectionné Peter Polansky et Milos Raonic pour disputer les deux matchs d'ouverture en simple.

Chef de file dans le passé, Frank Dancevic est donc relégué en double et jouera samedi en compagnie de Daniel Nestor.

«Nos deux kids méritent d'obtenir le feu vert compte tenu de l'été chaud qu'ils ont connu», a commenté Laurendeau.

Polansky a vaincu deux joueurs du top 30 mondial, soit l'Autrichien Jürgen Melzer à la coupe Rogers et Juan Mónaco aux Internationaux des États-

Unis, depuis un mois.

Raonic a atteint la finale du Challenger de Granby en plus de gagner trois rencontres pour se qualifier aux Internationaux des États-Unis.

«Tous deux ont sans contredit justifié leur nomination», a dit le capitaine.

Dancevic est tout à fait accord!

Dancevic a admirablement réagi à cette substitution.

«Frank m'a dit qu'il aurait tenté de me convaincre d'y aller avec la relève si j'avais décidé de le retenir pour le simple, tant il est conscient du brio de ses partenaires», a commenté Laurendeau.

Ce dernier est emballé par l'atti-

tude de son joueur numéro un du passé.

«Frank reconnaît qu'il est encore en période de remise en forme après avoir raté presque un an en raison d'une opération au dos suivie d'une série d'autres blessures. Il disputera un tournoi Futures (bourse de 10 000\$ à Toronto) la semaine prochaine. Cela dit, il pourrait recevoir le feu vert pour aller livrer un des deux simples dimanche», a poursuivi le capitaine.

À l'exception de Victor Estrella, 265^e joueur mondial et gagnant d'un tournoi en Colombie la semaine passée, les Dominicains ne présentent pas une redoutable équipe.

«Nous sommes en très bonne position pour l'emporter», a conclu Martin Laurendeau, dont la formation est également avantagée par la



Peter Polansky (ci-dessus) et Milos Raonic (ci-dessous) ont gagné du galon cet été au sein du tennis canadien.

PHOTOS D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD ET ANNIK MH DE CARUFEL



surface — le ciment —, qui met en valeur la puissance canadienne au service.



Chaque année, c'est le zoo. La meute de journalistes qui se déplace pour rencontrer les dirigeants et les joueurs au tournoi de golf du Canadien ne cesse de grossir.

Félix Séguin, jeune reporter de RDS, s'est présenté au club de golf de Laval-sur-le-Lac dès 5h30 jeudi matin, afin de bien se préparer en vue de ses reportages en direct. Il n'était même pas le premier arrivé, Marie-Claude Savard, de TVA, l'ayant devancé! La couverture du Canadien, c'est devenu fou à ce point.

À la blague, on a dit à Félix qu'il aurait dû installer, pour la nuit, une tente près de l'entrée du prestigieux club de golf afin d'être certain d'arriver le premier. «Renaud Lavoie, lui, l'aurait fait!» a lancé un observateur à la langue bien pendue.

Trêve de plaisanteries, le 35^e tournoi de golf du Canadien a été disputé sous un ciel gris et par un temps beaucoup plus frais qu'à l'habitude. Il a même plu durant l'après-midi, ce qui a découragé quelques golfeurs. Cependant, tous les représentants de l'équipe à qui on a pu parler avaient du soleil et de la chaleur dans le cœur.

La saison estivale a été beaucoup plus agréable que les précédentes puisque le Canadien a su se rendre jusqu'en troisième ronde des séries, ce qui ne s'était pas vu à Montréal depuis 1993.

La passation des pouvoirs

Tout le monde attaque maintenant la nouvelle saison avec optimisme. Les premiers à avoir été livrés en pâture à la horde de journalistes furent le propriétaire Geoff Molson et le président Pierre Boivin, qui entame sa dernière saison dans ce rôle. Ils se sont retrouvés côte à côte sur une sorte de podium installé sur la pelouse toute verte

du club de golf.

C'était symbolique, car il s'agit, en quelque sorte, de la passation des pouvoirs, même si la période de transition n'est pas terminée.

«C'est une passation qui a été bien planifiée, a dit Boivin. On travaille ensemble depuis un an. Je pilote toujours les dossiers et Geoff m'assiste à toutes les réunions. Il est, comme on pourrait dire, attaché à ma hanche!»

Il insiste pour préciser que tout se passe dans l'harmonie. Ceux qui prévoient que Boivin ne terminera pas la saison dans son rôle de président risquent de se tromper.

«Il n'y a aucune tension, aucun problème, affirme celui qui occupe le poste depuis 1999. L'équipe a deux chefs de la direction pour le moment, et cette succession se déroule très bien. Je suis fier de pouvoir aider Geoff à bien se préparer pour son rôle de président de l'équipe. De toute façon, je ne serai jamais bien loin puisque je siégerai toujours au conseil d'administration.»

Le jeune Molson, pour sa part, s'est dit privilégié de travailler aux côtés de Boivin avant de pouvoir voler de ses propres ailes. Sur le podium, il semblait vouloir laisser plus de place à Boivin, comme pour lui témoigner une marque de reconnaissance pour services rendus.

Mais dans quelques mois, on espère bien que Geoff se sentira suffisamment à l'aise pour faire comprendre aux dirigeants des opérations hockey qu'ils doivent faire de plus grands efforts afin de dénicher des joueurs francophones de qualité, notamment par la voie du repêchage.

Boivin s'appuie sur des chiffres

Boivin savait fort bien que la question du manque d'éléments locaux chez le Canadien allait refaire surface à cette rencontre de presse.

«La question de la langue ne finira jamais, s'est-il lamenté. Ce dossier devient parfois excessif. C'est une réalité unique au Canadien de Montréal et il est important de ne pas s'impatienter lorsqu'on est la cible de critiques. On ne les prend pas à la légère, soyez-en assurés. Ça fait partie intégrante de notre mission.»

Boivin et Molson ont répété que la priorité du Canadien est de bâtir une équipe qui se hissera parmi les premiers tiers dans la ligue.

«Si l'occasion se présente d'avoir ce genre d'équipe avec un bon nombre de francophones dans la formation, on va la saisir et ce sera tant mieux», a promis Molson.

Boivin a alors déplié un bout de papier qu'il avait dans le creux de la main droite et sur lequel il avait inscrit des chiffres pour confirmer que le Canadien n'est pas insensible au fait francophone, même si les joueurs québécois se font rares présentement dans la formation.

«Il y a toujours eu des cycles, a-t-il fait remarquer. Des 31 joueurs qui participent au camp des recrues à Brossard, 11 proviennent de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Aucune autre équipe dans la ligue n'en compte autant. Et sur les 58 joueurs qui se retrouveront au camp d'entraînement officiel, 17 sont francophones. C'est donc le tiers.»

Il faut toutefois préciser que seuls Benoît Pouliot, Maxim Lapierre et Mathieu Darce sont assurés de commencer la saison à Montréal. Les autres ne sont pas prêts à faire le saut.

Les nominations à Hamilton

L'une des décisions de Pierre Gauthier qui a fait le plus jaser au cours de l'été a été l'embauche de Randy Cunneyworth et de Randy Ladouceur pour diriger les Bulldogs de Hamilton. Ils remplacent Guy Boucher, Daniel Lacroix et Martin Raymond, qui se retrouvent maintenant avec le Lightning de Tampa Bay. Ce fut une lourde perte pour l'organisation, Boucher étant un excellent professeur pour les jeunes joueurs.

On aurait cru que le Canadien aurait poursuivi dans la même veine en accordant une autre chance à des entraîneurs québécois de faire leurs preuves chez les professionnels.

«C'est une décision de Pierre Gauthier d'embaucher Cunneyworth et Ladouceur, et on a une confiance absolue en nos hommes de hockey, comme lorsqu'est venu le temps de faire un choix entre Carey Price et Jaroslav Halak», a commenté Boivin.

«On retrouve tout de même une dizaine de francophones au sein de notre personnel. Le propriétaire est bilingue, le directeur général et l'entraîneur en chef le sont eux aussi.»

Le contrat de Lafleur et la coupe...

Décidément, Pierre Boivin a répondu à tout. Soit dit en passant, il a confirmé que Guy Lafleur est sur le point de renouveler son entente à titre d'ambassadeur du Canadien. «Ce n'est qu'une question de jours avant que ce dossier se règle» a-t-il confié, tout en promettant que l'équipe n'essaiera pas de museler Lafleur, qui est reconnu pour son franc-parler.

«Il dit souvent tout haut ce que nos partisans pensent de l'équipe», a-t-il avoué.

Boivin quittera donc son poste de président le 30 juin 2011 et il pourra toujours se targuer d'avoir très bien réussi sa mission sur le plan administratif, puisque le Canadien est devenu une entreprise florissante, ce qui n'était pas le cas à son arrivée en 1999. Depuis janvier 2004, le Centre Bell est rempli à tous les matchs. Le Canadien réalise maintenant de fort intéressants profits.

Sur le plan des performances de l'équipe sur la patinoire, ce fut moins glorieux. Boivin n'est toutefois pas d'accord avec nous sur ce point.

«C'est vrai qu'on n'a pas remporté la coupe Stanley, mais à mon arrivée il y a 11 ans, l'équipe se situait au 27^e rang dans la ligue, a-t-il rappelé. On a progressé dans l'ensemble, malgré quelques soubresauts. Le Canadien a terminé au premier rang du classement dans l'Est il y a deux ans et il a atteint la ronde demi-finale le printemps dernier. Avec la parité dans la LNH, il est difficile de demeurer parmi les meilleures équipes.»